

Manuel pour le tri des déchets

Les communes de



Féchy



Allaman



Bougy



Perroy



Avec BeReCycling SA à Rolle

Ch. du Famolens 1 - 1180 Rolle

Tél. 021 825 36 10 - info@berecycling.ch

www.berecycling.ch

Invitent leurs concitoyens à trier leurs déchets et à les amener à la déchetterie intercommunale en Burnens - 1173 Féchy

Déchetterie intercommunale de Féchy

Gestion des déchets urbains

La déchetterie intercommunale de Féchy est gérée en collaboration étroite avec les communes par la société rolloise BeReCycling SA.

Cette collaboration a pour but d'offrir un service personnalisé aux usagers de la déchetterie, de développer des stratégies en matière d'élimination et de valorisation des déchets, qui permettront à tout un chacun de diminuer sa production de déchets tout en participant au respect de notre environnement.

Ce manuel est destiné à vous aider et à vous renseigner mais n'hésitez pas à nous contacter ou à interroger le personnel sur place si vous avez des questions.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Un écopoint extérieur accessible librement 6/7 jours et une déchetterie avec carte d'accès magnétique selon les horaires ci-dessous.

HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI	de 14h00 à 18h00
MERCREDI	de 14h00 à 18h00
VENDREDI	de 16h00 à 18h00
SAMEDI	de 09h00 à 16h00

ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI	de 14h00 à 19h00
MERCREDI	de 14h00 à 19h00
VENDREDI	de 16h00 à 18h00
SAMEDI	de 09h00 à 16h00

Conservez précieusement cette brochure

Règles d'utilisation de la déchetterie

L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux usagers munis d'une carte d'accès magnétique. Cette carte peut être retirée, moyennant une caution de CHF 20.–, à l'accueil de BeReCycling SA (sur le site de la déchetterie).

Au moment du retrait de la carte, celle-ci devra être créditée d'un montant minimum de CHF 20.–, pour les particuliers et de CHF 40.–, pour les entreprises.

La carte pourra à tout moment être rechargée en ligne sur le site de BeReCycling SA (www.berecycling.ch) ou, durant les horaires d'ouverture, à son bureau d'accueil. Les usagers pourront y consulter les tarifs des déchets payants.

➔ Les habitants de la commune de Féchy pourront utiliser leur carte d'accès au Molok. Ils devront néanmoins se rendre aussi au bureau d'accueil pour la créditer.

Accès à la déchetterie et pesée des déchets

Chaque usager utilise sa carte magnétique pour s'identifier à la borne d'accès de la déchetterie (située à l'entrée du site).

Cette identification lui permet d'accéder au site de la déchetterie avec son véhicule. Il doit ensuite obligatoirement peser ses déchets payants.

Deux possibilités lui sont alors offertes :

- Pour les gros volumes de déchets (acheminés par remorque), l'usager utilisera la grande balance et le terminal de paiement suivant les instructions du personnel.
- Pour les petits volumes, il accèdera à la petite balance par la rampe d'accès (voir plan page suivante) et ensuite aux bornes de vidage. Des brouettes seront mises à sa disposition pour transporter les déchets.

Sens de la circulation sur le site de la déchetterie

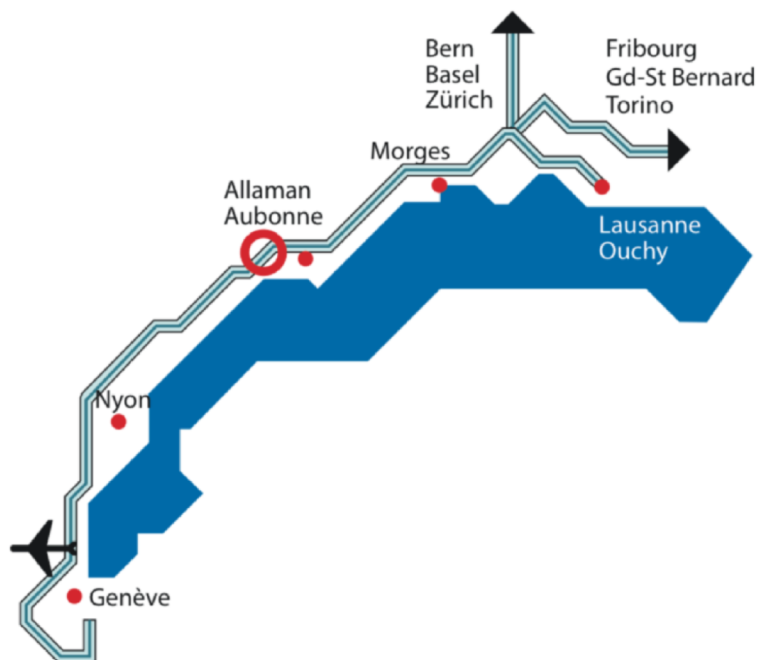
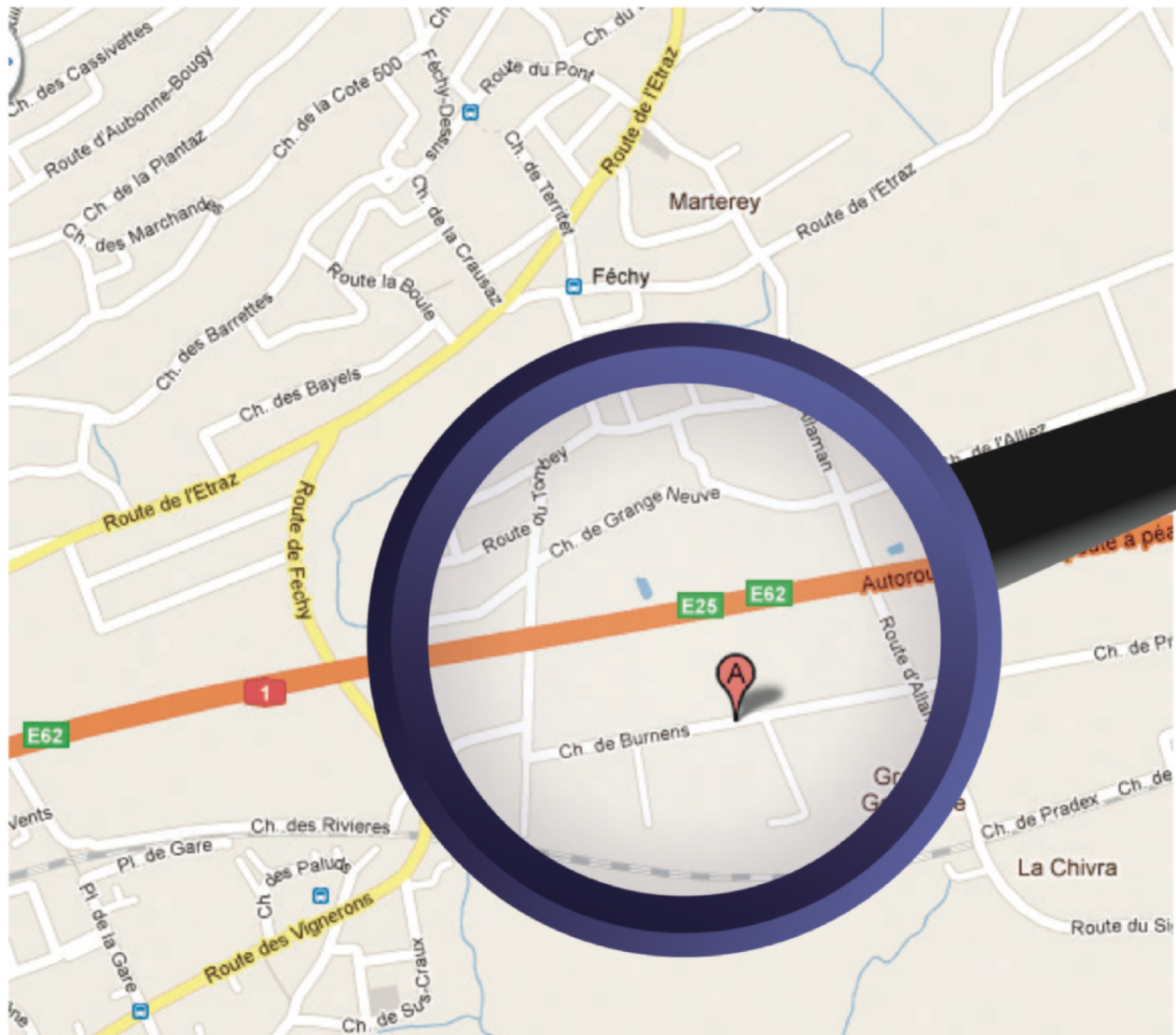
Il sera indiqué par des flèches et par le personnel.

Consignes pour les entreprises

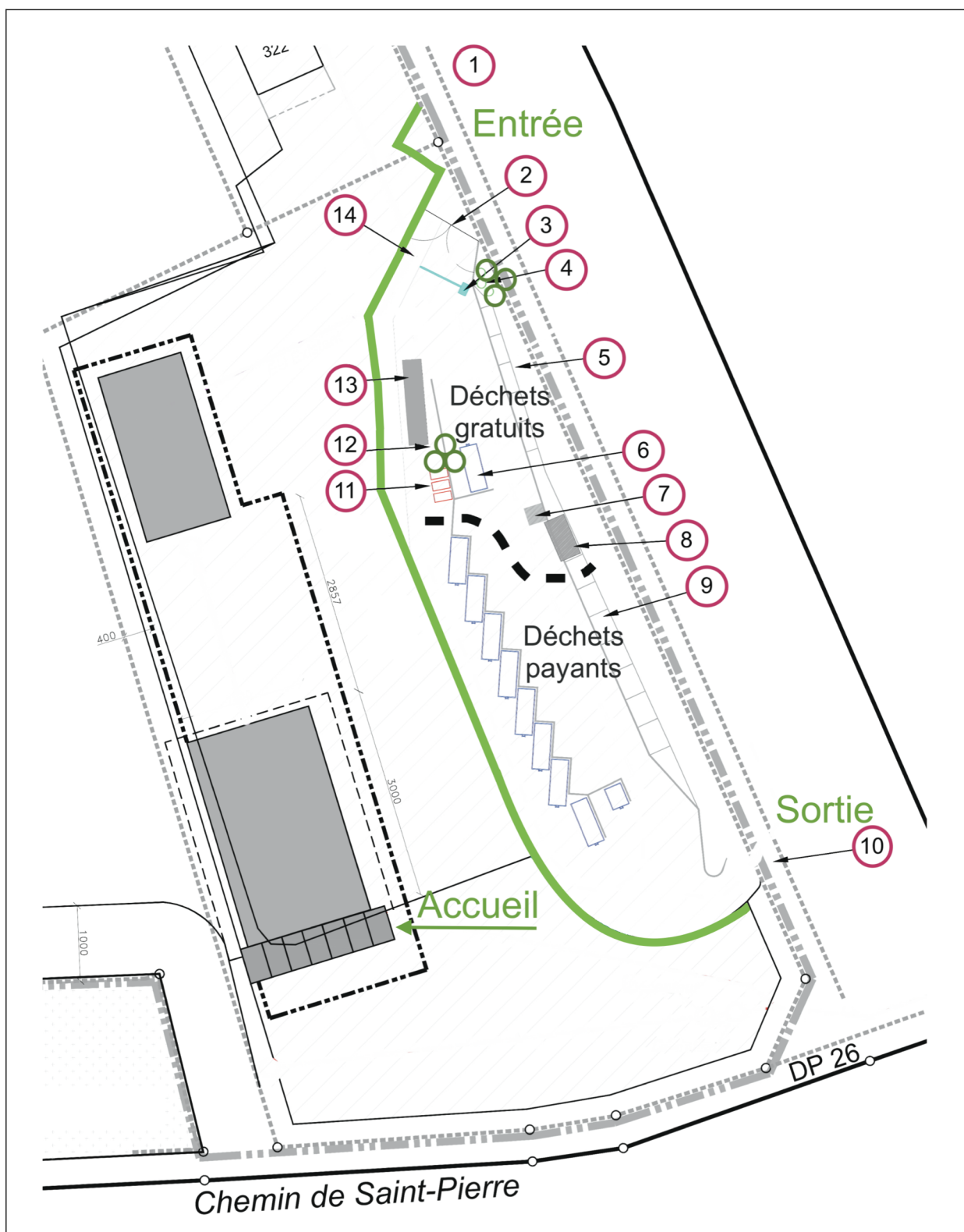
Les mêmes principes s'appliquent aux entreprises, mais les horaires d'accès, le crédit de la carte magnétique et les tarifs sont différents.

Pour en prendre connaissance, veuillez consulter : www.berecycling.ch

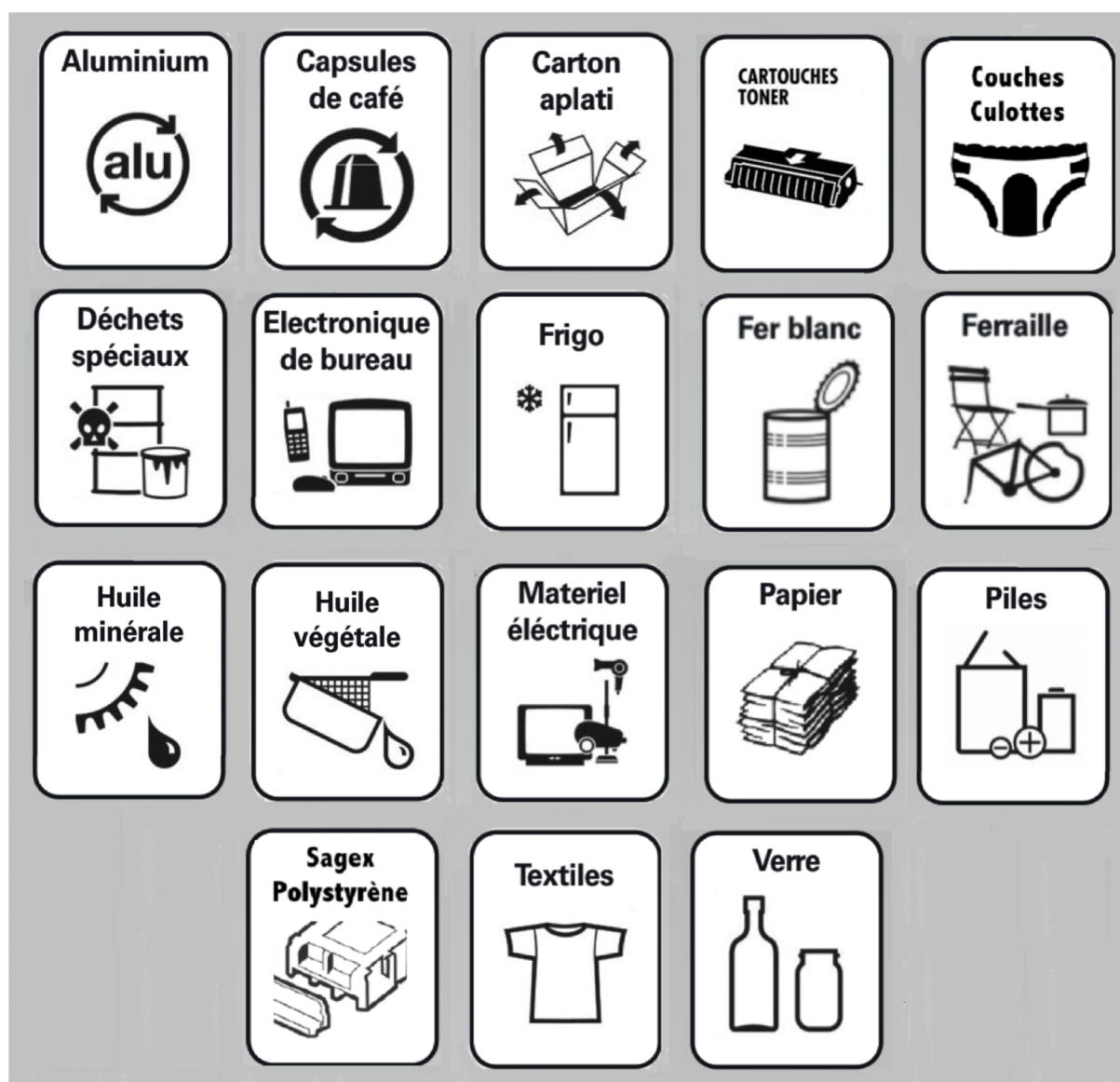
Plan d'accès de la déchetterie



Plan de la Déchetterie intercommunale



Les déchets suivants ne vous sont pas facturés



Légendes du plan

- | | |
|---|---|
| 1. Accès à la déchetterie,
Zone d'attente | 8. Local exploitant
et <i>Coin des trouvailles</i> (voir p.15) |
| 2. Portail de l'entrée principale | 9. Place de stationnement |
| 3. Barrière de contrôle | 10. Portail de sortie |
| 4. Ecopoint externe | 11. Bennes sélectives : Verre – Papier |
| 5. Place de stationnement | 12. Canettes Alu, huiles, Sagex, PET |
| 6. Dépôts des matériaux
de ménage (gratuits) | 13. Balance pour entreprises
ou gros véhicules |
| 7. Balance
pour les particuliers | 14. Accès Transporteur
pour le retrait des bennes |

ÉCOPOINT EXTERNE – en accès libre 6/7 jours

VERRE

Il s'agit uniquement de bouteilles en verre ou des bocaux.

Le verre doit être trié par couleur.

(verre vert / verre blanc / verre brun)

Une borne est destinée uniquement au verre vert.

Une borne est destinée au verre brun et au verre blanc.

Il ne faut en aucun cas mélanger de la vaisselle (verres, assiettes), de la céramique ou du vitrage (verre plat) afin de ne pas compromettre le recyclage.

Le saviez-vous ?

Le verre n'est pas un déchet mais une matière première!

Le verre usagé peut être fondu un nombre infini de fois, sans perte de qualité. En 2019, le taux de récupération du verre a été de 94% sur le sol helvétique.

PAPIER

Il s'agit de papier comme les journaux, les livres, les revues sans emballage plastique, les enveloppes, les annuaires, les prospectus.

PET

Il s'agit seulement des bouteilles en PET ayant contenu de la boisson. Les bouteilles en PET ayant contenu du shampoing, des produits d'entretien, du lait, de l'huile ou du vinaigre sont à éliminer dans la benne à flaconnage ou à ramener dans les commerces.

Nous vous rappelons que les commerces et centres commerciaux ont également des points de récupération pour le PET.

Le saviez-vous ?

Il est possible de produire de nouvelles bouteilles en PET avec des bouteilles vides usagées. Les fibres de PET recyclé servent aussi à fabriquer des équipements de sport et de loisir, des emballages ou des bandes de cerclage. A elle seule, la valorisation du PET en Suisse permet d'éviter la production de 124 000 tonnes de gaz à effet de serre chaque année.



DÉCHETTERIE

BENNE CARTONS

Il s'agit de cartons aplatis ou cassés, qui sont à jeter dans la benne compactrice.

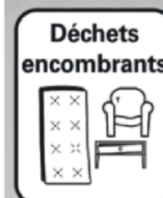
Le cycle de compactage de la benne ne peut-être actionné que par l'employé-surveillant de la déchetterie.



BENNE DECHETS ENCOMBRANTS

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 l ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, petit mobilier.

Le mobilier en bois peint en couleur est considéré comme du déchet encombrant.



BENNE BOIS NATUREL ET TRAITE

Il s'agit de déchets de bois type palettes ou lambourdes, mais aussi mobilier en bois vernis naturel.



BENNE DECHETS DE JARDIN

Il s'agit des déchets végétaux, type gazon, feuilles et branchages. Les plantes, les fleurs et les sapins de Noël peuvent aussi être déposés dans cette benne, mais sans leur pot.



BENNE DECHETS DE JARDIN VOLUMINEUX

Il s'agit des déchets de jardin issus de taille: branchages volumineux, troncs débités. Les gazons doivent être déposés impérativement dans une des deux bennes à disposition et surtout pas au sol.

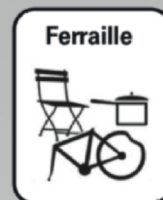
Le saviez-vous ?

En Suisse, 90% du besoin en fibre de papier est obtenu par le recyclage des vieux papiers. Les fibres du vieux papiers peuvent être recyclées entre 5 et 7 fois.



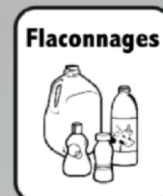
BENNE FERRAILLE

Il s'agit de tous les déchets métalliques. Les vélos sont à mettre dans cette catégorie.



BENNE FLACONNAGES

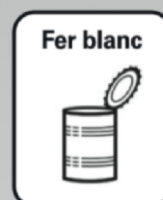
Il s'agit de toutes les bouteilles ou tubes en plastiques avec bouchon et sans classe de toxicité. Flacons alimentaires (bouteille de lait, d'huile, de miel, flacons de mayonnaise, de sauce tomate), flacons de produits d'hygiène (lessive, gel douche,...) et flacons de produits d'entretien ménagers (détergent pour sols, vitres, WC,...) sans étiquette de toxicité.



BENNE ALUMINIUM ET FER BLANC

Il s'agit des boîtes de conserve et des emballages en tôle d'acier portant le sigle «tôle d'acier recyclable».

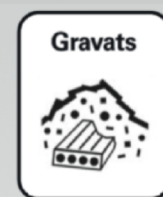
Vous pouvez également déposer avec le fer blanc le papier d'aluminium, les barquettes et les boîtes pour animaux.



BENNE DECHETS INERTES

Il s'agit des déchets de béton, mortier, terre cuite, briques.

Les pots de fleurs en terre cuite sont à mettre dans cette catégorie. La porcelaine, la céramique également.



BENNE VITRAGE ET VERRE PLAT

Il s'agit des miroirs ou des verres de fenêtre qui ne doivent en aucun cas être mélangés au verre bouteille.



Le saviez-vous ?

Les métaux doivent être extraits dans des mines et il s'agit d'une opération globalement polluante. Recycler les métaux existants permet d'économiser de l'énergie et de prévenir les dégâts environnementaux.



DÉPÔT DES MATÉRIAUX MÉNAGERS

DECHETS ORGANIQUES METHANISABLES

Containers bruns

Il s'agit des déchets de cuisine crus et cuits tels que marc de café, thé en vrac, épluchures, restes de repas.

Les litières pour chats doivent aussi être déposées dans ces containers. Les déchets doivent être déversés sans sac ou alors uniquement dans un sac biodégradable.

CAPSULES DE CAFE

Container brun marqué Nespresso

Il s'agit des capsules de café Nespresso non professionnelles uniquement.

PET

Il s'agit seulement des bouteilles en PET ayant contenu de la boisson. Les bouteilles en PET ayant contenu du shampoing, des produits d'entretien, du lait, de l'huile ou du vinaigre sont à éliminer dans la benne à flaconnage.

Nous vous rappelons que les commerces et centres commerciaux ont également des points de récupération pour le PET.

Le saviez-vous ?

Il est possible de produire de nouvelles bouteilles en PET avec des bouteilles vides usagées. Les fibres de PET recyclé servent aussi à fabriquer des équipements de sport et de loisir, des emballages ou des bandes de cerclage. A elle seule, la valorisation du PET en Suisse permet d'éviter la production de 124 000 tonnes de gaz à effet de serre chaque année.

CANETTES ALUMINIUM

Il s'agit uniquement des canettes pour boissons en aluminium.

Le saviez-vous ?

*L'aluminium se recycle à 100% et à l'infini...
L'aluminium de seconde fusion demande 20 fois moins d'énergie pour être produit qu'un aluminium produit à partir de minerai.
Recycler 1 tonne d'aluminium, c'est économiser la consommation d'énergie de 5 habitants pendant 12 ans!*



TEXTILES ET HABITS: COLLECTEUR TEXAID

Il s'agit des habits et des chaussures usagés en bon état que vous déposez dans le collecteur mis à disposition par l'organisation caritative.

Textiles



HUILE VEGETALE: COLLECTEUR

Il s'agit des huiles de friteuse, de la glycérine ou des huiles à salade. Les huiles à moteur ne doivent en aucun cas être déversées dans ce collecteur.

Huile
végétale



HUILE MINERALE: COLLECTEUR

Il s'agit de l'huile de moteur, d'engrenage, de vidange et hydraulique.

Huile
minérale



SAGEX – POLYSTYRÈNE

Sagex
Polystyrène



COUCHES ET PROTECTIONS URINAIRES

Couches
Culottes



Le saviez-vous ?

Les grilles de sol appelées souvent «grilles d'égout» évacuent les eaux de pluie directement vers le lac ou les cours d'eau.

Un litre d'huile versée dans une grille pollue à lui seul un million de litres d'eau !



DECHETS SPECIAUX: LOCAL FERMÉ SURVEILLÉ

Les déchets spéciaux sont une catégorie de déchets qu'il faut manipuler avec soin car ils sont souvent nocifs.

C'est pourquoi, il faut absolument éviter de les jeter aux ordures ménagères ou dans les égouts.

Il s'agit des batteries, des piles, des pots de peinture, des tubes fluorescents, des néons, des pneus, des produits d'entretien.

Ces produits doivent dans la mesure du possible être ramenés aux commerçants. Nous les acceptons en petite quantité à la déchetterie mais certains sont payants.

Dans tous les cas, vous devez vous adresser à l'employé-surveillant qui vous indiquera la marche à suivre.

Le saviez-vous ?

Les piles, comme les accumulateurs rechargeables, sont les déchets domestiques les plus polluants en raison de la présence de métaux lourds.

N'oubliez pas que beaucoup de jouets contiennent des piles.

Enlevez-les si vous vous débarrassez des jouets...

MATERIEL INFORMATIQUE, APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTROMÉNAGERS, TONER ET CARTOUCHES LOCAL FERMÉ SURVEILLÉ

Il s'agit des ordinateurs, imprimantes, télévisions, cuisinières, machines à laver, frigos, congélateurs, aspirateurs...

Nous les acceptons en petite quantité à la déchetterie mais vous devez vous adresser à l'employé-surveillant qui vous indiquera la marche à suivre.

Les appareils électriques, frigorifiques ou électroniques doivent être repris par les commerçants gratuitement.

Déchets
spéciaux



Piles



Batteries



Pneus
déjantés



Materiel
électrique



CARTOUCHES
TONER



Electronique
de bureau



Frigo



antigaspi



Le groupe « antigaspi », c'est :

Un groupe de bénévoles présents le samedi à la déchetterie intercommunale de Féchy, au « **Coin des Trouvailles** », dans le but de limiter le gaspillage.

Nos idées :

- ❖ Permettre la récupération et l'échange de tout objet pouvant encore servir.
- ❖ Sensibiliser les citoyens au problème du gaspillage.
- ❖ Mettre à disposition des utilisateurs de la déchetterie un coin troc et transmettre les adresses d'organisation de bienfaisance.

Notre but :

- ❖ Limiter le gaspillage et faire plaisir aux personnes qui cherchent et trouvent l'objet convoité.

Notre fonctionnement :

- ❖ Nous réceptionnons et distribuons les objets en bon état et propres tous les samedis de 9 heures à midi.
- ❖ Nous surveillons le bon déroulement des échanges.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles,
si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps,
passez nous voir un samedi matin !





BeReCycling SA

*Jeter est une habitude,
recycler est une attitude*

Conseil en recyclage des déchets
Réparation et vente de containers neufs ou d'occasion

Ch. du Famolens 1 - 1180 Rolle
Tél. 021 825 36 10 - info@berecycling.ch - www.berecycling.ch

Si vous n'avez pas de véhicule pour venir à la déchetterie,
Contactez-nous par e-mail ou par téléphone, nous vous
aiderons à trouver une solution qui vous convienne.